

VI. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels résumés.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels résumés de la Banque Paribas relatifs à la période du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés résumés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes semestriels résumés, établis conformément aux principes comptables français, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Brive et Tours, le 10 août 2005.

Les Commissaires aux comptes :

Cabinet Larribre-Valvo :
GUY LARRIBE ;

Deloitte et Associés :
BERNARD GROUSSIN.

97243

BONNASSE LYONNAISE DE BANQUE

Société anonyme au capital de 36 575 000 €.
Siège social : 448, avenue du Prado, 13008 Marseille.
057 802 357 R.C.S. Marseille.

Situation au 30 juin 2005.
(En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Caisse, banques centrales, C.C.P.	5 563
Effets publics et valeurs assimilées	56 150
Créances sur les établissements de crédit	16 041
Opérations avec la clientèle	1 181 781
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 271
Actions et autres titres à revenu variable	128
Participations et autres titres détenus à long terme	183
Parts dans les entreprises liées	52
Crédit-bail et location avec Option d'achat	
Location simple	
Immobilisations incorporelles	4 752
Immobilisations corporelles	12 711
Capital souscrit non versé	
Actions propres	
Comptes de négociation et de règlement	
Autres actifs	24 403
Comptes de régularisation	113 155
Total actif	1 424 190
Passif	Montant
Banques centrales, C.C.P.	
Dettes envers les établissements de crédit	351 949
Opérations avec la clientèle	857 620
Dettes représentées par un titre	25 402
Autres passifs	5 064
Comptes de régularisation	113 527
Comptes de négociation et de règlement	
Provisions pour risques et charges	9 781
Dettes subordonnées	5 814
Fonds pour risques bancaires généraux	1 762
Capitaux propres hors FRBG	53 271

Passif	Montant
Capital souscrit	36 575
Primes d'émission	6 690
Réserves	9 721
Ecarts de réévaluation	
Provisions réglementées et subventions d'investissement .	85
Report à nouveau	200
Total passif	1 424 190

Hors-bilan	Montant
Engagements donnés :	
Engagements de financement	162 081
Engagements de garantie	316 400
Engagements sur titres	108
Engagements reçus :	
Engagements de financement	
Engagements de garantie	105 286
Engagements sur titres	108

97238

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'ILE-DE-FRANCE OUEST

Banque coopérative, société à directoire et de surveillance régie par la loi du 25 juin 1999 au capital de 73 430 100 €.
Siège social : 14, avenue du Centre, 78067 Saint-Quentin-en-Yvelines.
382 993 111 R.C.S. Versailles.

Situation au 30 juin 2005.
(En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Caisse, banques centrales, C.C.P.	9 978
Effets publics et valeurs assimilées	41 422
Créances sur les établissements de crédit	2 897 273
Opérations avec la clientèle	3 101 918
Obligations et autres titres à revenu fixe	711 553
Actions et autres titres à revenu variable	117 287
Participations et activité de portefeuille	17 272
Parts dans les entreprises liées	163 891
Crédit-bail et location avec option d'achat	0
Location simple	0
Immobilisations incorporelles	4 895
Immobilisations corporelles	27 434
Capital souscrit non versé	0
Actions propres	0
Autres actifs	195 355
Comptes de régularisation	56 877
Total actif	7 345 155

Passif	Montant
Banques centrales, C.C.P.	1 960
Dettes envers les établissements de crédit	1 542 145
Opérations avec la clientèle	5 200 535
Dettes représentées par un titre	8 535
Autres passifs	91 130
Comptes de régularisation	53 685
Provisions pour risques et charges	23 346
Dettes subordonnées	18 956
Fonds pour risques bancaires généraux	60 952
Capitaux propres hors FRBG	343 911
Capital souscrit	73 430
Primes d'émission	73 812
Réserves	198 126
Ecart de réévaluation	0
Provisions réglementées et subventions d'investissement .	20
Report à nouveau	- 1 477
Total passif	7 345 155

Hors bilan	Montant
Engagements donnés :	
Engagements de financement	453 227
Engagements de garantie	38 574
Engagements sur titres	0
Engagements reçus :	
Engagements de financement	17 161